

OBSERVATIONS DU PUBLIC

- Nous signalons des erreurs cadastrales sur le PLU (modification):
sur des limites de terrain notamment au 7 rue de Cernay et nous ne visualisons pas les jardins actuels (qui sont à cheval sur les sous-secteur 1 et 2).
La zone verte devant être déplacée, les jardins le seraient-ils également?

- Nous ne comprenons pas l'échange Pôles Séniors / Ecole.

L'accès école était plus facile à prévoir sur la route de Cernay avec une grande partie des parents du village qui passe déjà cette route.

L'autre emplacement prévu, plus enclavé, sera plus difficile d'accès et créera un flux important de passage dans une zone actuellement très calme et préservée.

Nous préfererions garder l'Ecole plus au centre du village.

Si cela n'est pas retenu, et que le pôle Séniors devait s'implanter sur le sous secteur 1, nous souhaiterions que les terrains limitrophes soient consultés dans ce projet.

Nous espérons vivement que ce serait une résidence d'habitation pour personnes âgées en construction plein pied et avec une capacité d'accueil

limitée.

Comment se ferait l'accès?

Nous ne souhaitons pas de rue passante du sous-secteur 1 au sous-secteur 3, ces accès devraient être restreints aux seuls habitants

(pour éviter de créer un itinéraire Bis de départementale).

- Nous souhaiterions pour la sécurité sanitaire des futurs écoles que l'évaluation sanitaire environnementale soit réalisée : être certains que tout risque sanitaire soit écarté.

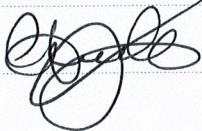
Y aura-t-il des restrictions aux voies des investigations réalisées sur le terrain?

Les enfants pourront-ils avoir une cour aborée? sans danger?

Nous souhaitons que les recommandations de la MRAE soient prises en compte et adoptées pour rassurer les villageois dans la mesure où l'implantation se fait sur un "sol reconnu pollué" et qui plus est accueillent dans le futur des personnes sensibles.

Mr. et Mme BOQUIMPANI.

Sauio et Kamille.



M^r et M^{me} KIRSCHBÄGER
Raphaël et Nathalie

